Voir la version en ligne

Prochaine Newsletter lundi 10 janvier 2022
La FFCO vous souhaite
de très belles fêtes de fin d'année !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

[SALON DE L'OMNISPORTS] : Le dossier bilan est arrivé !

Quelques semaines après l'évènement, vous pouvez retrouver le dossier bilan du Salon de l'Omnisports 2021 avec :

- Des témoignages de participants
- Un rappel du programme
- L'ensemble des présentations proposées sur l'évènement
- Les partenaires 2021

Cliquez pour lire la suite

ITW de Pierre de Garçon, médecin fédéral et membre de la Commission Nationale Omnisports Santé

Bonjour Pierre Garçon, pouvez-vous vous présenter ?
J'ai 67 ans et toute ma vie active aura tenu en trois mots-clés : santé, sport et sport et sport santé, conjugués diversement en donnant du sens et de la cohérence à mes activités.

Cliquez pour lire la suite

Service civique, il reste quelques missions !

La FF Clubs Omnisports propose chaque année des missions de service civique pour ses clubs adhérents.
Suite à quelques désistements, des missions sont encore à pourvoir. N'hésitez pas à contacter Inès Hatteville, référente du dispositif à servicecivique@ffco.org ou au 07.66.71.33.89 pour mettre en place la ou les missions.

Cliquez pour lire la suite

Retour sur le séjour "Booster" du PAJ Ile-de-France

Après près de deux ans d'arrêt à cause de la crise sanitaire, la F.F. Clubs Omnisports Ile-de-France a eu le plaisir de relancer son Parcours d'Accompagnement des Jeunes et son séjour "Booster" à la base de loisirs de Buthiers (77).

Cliquez pour lire la suite

INFORMATIONS JURIDIQUES

[14 décembre 2021] : précisions sur l'indemnité inflation et organisation d'un WEBINAIRE

Le 21 octobre dernier, le Premier Ministre a annoncé le versement d'une indemnité inflation à près de 38 millions de personnes résidant en France. L'indemnité inflation est une aide exceptionnelle et individuelle de 100 € à la charge de l'État afin de préserver le pouvoir d'achat face à l'inflation constatée fin 2021.

Cliquez pour lire la suite

2022 : gel du plafond annuel de la sécurité sociale

Bien que l'arrêté ministériel fixant le Plafond annuel de la sécurité sociale (PASS) pour l'année 2022 n'ait pas encore été publié au Journal officiel, l'URSSAF a diffusé une actualité confirmant que son montant restera identique à celui de l'année 2021, soit 41 136 € par an.

Cliquez pour lire la suite

La délivrance de reçus fiscaux suite à un abandon de créance

La cotisation est une somme d'argent versée par les membres pour contribuer au fonctionnement de l'organisme. Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non une « avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services de l'association).

Cliquez pour lire la suite

Création et actualisation de fiches techniques

Plusieurs clubs nous ont interrogé sur la démission et sur le contrat modulé à durée indéterminée à temps partiel. Pour répondre précisément à ces interrogations le service juridique a créé les fiche FFCO n°134, n°135 F et n°135H.
Par ailleurs, les fiches techniques suivantes ont été mises à jour :
Fiche n° 17 : Mise en demeure de l'URSSAF ;
Fiche n° 79F et 79H : Exemple de CUI-CAE à durée déterminée ;
Fiche n° 89 : Le sport professionnel dans la CCN du Sport ;
Fiche n° 107 : L'accueil collectif de mineurs.

>> Tous nos évènements ici <<

La F.F. Clubs Omnisports vous représente

- 14 décembre : Soirée de fin d'année de TeanR

Une question ? Contactez-nous !

Suivez toute l'actualité de la F.F. Clubs Omnisports sur les réseaux sociaux !

This email was sent to sejs.permanence@unsa-education.org
You received this email because you are registered with Sendinblue

Unsubscribe here

Envoyé par
sendinblue